



GDS
Picardie

ACTIONS 2025

**Groupeement de Défense Sanitaire
De Picardie**



Tout adhérent à jour de ses cotisations bénéficie pour la campagne en cours :

Section bovine

Un accompagnement technique et financier



IBR

Gestion des troupeaux indemnes et en assainissement :

- Visite conseil GDS - Vétérinaire.
- Soutien aux éleveurs en assainissement : aide à l'élimination et à la vaccination des bovins positifs.
- Pour les cheptels impactés cliniquement, possibilité d'activer la CRSSA.

Paratuberculose :

Plan de maîtrise adapté, efficace et aidé financièrement :

Visite de mise en place et de suivi annuel avec le GDS et/ou votre vétérinaire

Soutien financier :



12€ par animal
dépisté à l'achat (PCR
sur fèces + sérologie)



60€ pour la visite initiale
30€ pour la visite de suivi



Aide aux analyses
pour les bovins dépistés
en prophylaxie



Elimination des animaux positifs : **150€**
ou **250€** selon le statut de l'animal



Aides à la réforme du dernier
descendant d'un **cas clinique**
confirmé (sous conditions)

Garantie de cheptel : **aides aux analyses** pour les bovins dépistés en prophylaxie.

Sensibilisation : **aide à un seul dépistage** des bovins >24 mois.

Besnoitiose :

Analyses à l'introduction **prises en charge à 100%**.

Troupeaux infectés : analyses **prises en charge à 100% la 1^{ère} année et 50% ensuite** et réforme des bovins positifs : **250€**.

Néosporose :

Plan de lutte : visite de mise en place, mesures techniques, réforme des bovins positifs selon la prévalence et les lignées. Prise en charge de **50% des analyses**.

Varron :

Prise en charge intégrale, via la mutualisation, des frais de dépistages aléatoires (sérologies ou lait de mélange) réalisés dans les cheptels pour le maintien de l'appellation "**zone assainie en Varron**" du département.

Douve :

Allaitant : remboursement de **50%** du coût des analyses de mélange.

Laitier : **dépistage bisannuel** sur lait de tank.

BVD :

Détection des IPI par les boucles auriculaires :

- Tarif négocié avec les laboratoires départementaux d'analyse pour l'analyse PCR cartilage : **4,25€ HT** sans frais de dossier, dont une partie prise en charge par le GDS.
- Prise en charge des frais postaux concernant l'envoi des prélèvements de cartilage au laboratoire (1,24€ / enveloppe bleue).



Troupeaux infectés :

- **Veaux viropositifs** : forfait de 60€ par euthanasie (justificatif vétérinaire à fournir).
- **Analyses des bovins sans statut** : prise en charge de **50%** de la facture des analyses.
- **Enquête épidémiologique : 50€ HT max**
- Pour les cheptels très fortement infectés (>10% de nouveaux-nés IPI), possibilité d'activer la CRSSA.



Maladies respiratoires :

Aide à l'identification des agents pathogènes (RSV, Pi3, pasteurelles, BVD, mycoplasme, Coronavirus) : remise de **50% sur les packs d'analyses**.

Missions déléguées par l'Etat :

- Suivi annuel des prophylaxies
- Gestion des ASDA (naissances - introductions - ateliers dérogatoires)

La FRGDS Hauts-de-France est accréditée Cofrac pour le suivi des prophylaxies : elle délègue ces missions au GDS Picardie pour son territoire.

Avortements répétés :

- Conseils techniques pour gérer les principales maladies responsables d'avortements : **Néosporose, Fièvre Q, BVD**.
- Remise de **50%** sur les packs d'analyses (à demander en plus de la brucellose à votre vétérinaire).



Crédits : GDS81

Troupeaux suspects d'être infectés :

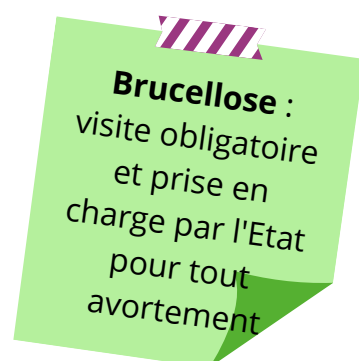
- Prise en charge de **100%** de la facture des analyses nécessaires.
- Enquête épidémiologique : **50€ HT max**.



Troupeaux sans naissances : **prise en charge de 50% de la facture des analyses** des bovins sans statut.

Concours et expositions :

Promotion de l'élevage de Picardie : aide aux analyses obligatoires à hauteur de **10€ par bovin exposé**.



Section ovine / caprine

Un accompagnement technique et financier



Avortements répétés :

Remise de **50% sur les packs d'analyses**, à demander en plus de la Brucellose à votre vétérinaire lors de la visite obligatoire pour toute vague d'avortements.



Prophylaxie :

Participation à hauteur de **50% de la prophylaxie brucellose**.

Plan paratuberculose :

Un plan de maîtrise basé sur la vaccination est proposé par le GDS Picardie.

Packs introductions (ovins/caprins) :

				
	< 12 mois	>12 mois	< 12 mois	>12 mois
MAEDI		X		
CAEV				X
Chlamydieuse	X	X	X	X
Fièvre Q	X	X	X	X
Border Disease (si non vacciné)	X	X		
Paratuberculose		X		X



Aide GDS ! Pris en charge à 50% pour les adhérents

Actions transversales

Bovins / ovins / caprins

Diagnostic jeune installé :

- Diagnostic d'élevage réalisé par le GDS avec le vétérinaire sanitaire pour sensibiliser le jeune installé et faire le point sur la situation sanitaire du troupeau repris : **prise en charge de la visite à hauteur de 75€.**
- Aides aux analyses recommandées lors du diagnostic : **prises en charge à 100%.**
- Une analyse d'eau offerte.

Qualité de l'eau :

- Analyse chimique et bactériologique de l'eau d'abreuvement (forage, puits, source) à un tarif préférentiel.
- Conseils sur le traitement de l'eau.

Formations éleveurs :

Large choix de formations financées par des fonds VIVEA : biosécurité, éleveur infirmier, boiteries, santé du veau, reproduction et avortements en élevage ovin/caprin...

Autopsie à l'équarrissage :

Prise en charge intégrale des frais d'isolement et de préparation au centre Atemax. Seule reste à charge, la facture du vétérinaire. Demande d'autopsie à formuler directement au GDS (au 03 23 22 50 92 - choix n°3) qui se chargera aussi de la demande d'enlèvement.

Contention :

Aide à l'achat de **matériel de contention** (barrière de césarienne, couloirs...) après étude préalable du dossier et dans la limite de **400€ par exploitation.**



Cage de contention

Crédits : Maréchalle-Pesage

Prélèvement d'eau

Formation partie en ferme

Indicateurs troupeau :

Le GDS vous met à disposition plusieurs **indicateurs** pour suivre votre troupeau : **analyses prises en charge à 100% pour les adhérents.**

* Paratuberculose :

- **Éleveurs laitiers** : en décembre, une analyse sur lait de tank est réalisée pour vous fournir un indicateur sur le statut de votre troupeau : positif/négatif
- **Éleveurs allaitants** : depuis 2024, sur les sangs prélevés en prophylaxie, des analyses de mélange de 10 bovins permettent de savoir si la situation de votre troupeau en paratuberculose est favorable ou non. Pour savoir quels bovins ont fait réagir le mélange, des analyses individuelles sont possibles.

Si le statut est défavorable, le GDS vous accompagne, avec votre vétérinaire, pour gérer la paratuberculose dans votre troupeau.

* BVD :

- **Éleveurs laitiers** : en plus du suivi par les boucles, analyse réalisée sur le lait de tank en mars et septembre pour suivre le statut des troupeaux

* Douve :

- **Éleveurs laitiers** : en décembre, tous les 2 ans, une analyse sur lait de tank est réalisée pour vous fournir un indicateur sur le statut de votre troupeau : niveau 0 (Infestation très faible ou nulle), niveau + (Infestation faible : <20%), niveau ++ (Infestation moyenne : entre 20 et 50%), niveau +++ (Infestation forte : >50%)
- **Éleveurs allaitants** : vous avez la possibilité de demander des analyses de mélange sur les sangs prélevés en prophylaxie.

* Besnoitiose :

- **Éleveurs laitiers** : en novembre, analyse réalisée sur le lait de tank
- **Éleveurs allaitants** : contrôle orienté pour certains troupeaux « à risque » : voisins de foyers, éleveurs ayant introduit un bovin positif en besnoitiose, éleveurs disposant d'un atelier cartes vertes et cartes jaunes ou d'un centre de rassemblement

Diagnostic de gestion du risque sanitaire :

• Les pratiques permettant de :

- ✓ Éviter l'introduction de pathogènes
- ✓ Limiter la diffusion des pathogènes à l'extérieur de l'exploitation et leur persistance
- ✓ Limiter l'infection de l'Homme
- ✓ Éviter la circulation au sein du cheptel

• Redéfinir les bases de la biosécurité



- Bases de la biosécurité
- Éviter l'introduction de maladies
- Empêcher l'installation de pathogènes



Sectorisation
zonage



Marche
en avant



Matériel
en commun



Contacts avec
d'autres
animaux



Gestion des
introductions



Gestion des
intervenants



Gestion des
vecteurs
"animaux"



Conduite
du cheptel

Notre filiale commerciale :

4D Services

Tarifs préférentiels sur la gamme Pro commercialisée par 4D Services.

Vente de matériel et produits de biosécurité :

- ✓ Produits raticides
- ✓ Niches à veaux
- ✓ Pédiluve...



03 21 60 48 98

Communication :

- Réunions techniques :
 - ↳ Assemblées de territoire, réunions hivernales.
- Bulletins d'informations :
"L'Atout sanitaire", "L'info du GDS".
- Site internet www.gdshautsdefrance.fr
 - ↳ Accès aux résultats d'analyses ; Actualités sanitaires ; Fiches techniques
- Page Facebook "GDS Picardie".

Section équine

Un accompagnement financier



Equarrissage :

Prise en charge des frais d'équarrissage à hauteur des tarifs négociés ANGEE.

Parasitisme :

Prise en charge de **50%** des frais de coprologie par cheval adhérent par an.

Caisses de solidarité

Bovins / ovins / caprins



Caisse CRSSA Hauts-de-France BOVINS	<u>Soutien lors d'épisodes collectifs</u> Prise en charge partielle des pertes concernant : Leptospirose, Salmonellose, Listériose, Mammites toxigènes foudroyantes au tarissement, Ehrlichiose, Anaplasmose, Piroplasmose/Babésiose, IBR clinique, Schmallerberg, Gangrène gazeuse, Besnoitiose, BVD, Choc Anaphylactique suite à des actes réglementés par le vétérinaire sanitaire.
Caisse CRSSA Hauts-de-France OVINS/CAPRINS	<u>Soutien lors d'épisodes collectifs</u> Prise en charge partielle des pertes concernant : Leptospirose, Salmonellose, Listériose, Ehrlichiose, Anaplasmose, Piroplasmose/Babésiose, Schmallerberg, Tétanos, Mammites toxigènes foudroyantes au tarissement des caprins, Toxoplasmose. Tarifs négociés pour la réalisation des coprologies. Tarifs négociés pour les tests à l'achat.
FMSE (collecte et montage des dossiers par le GDS)	Couverture des pertes sanitaires et pertes économiques engendrées par certaines maladies définies au niveau national (<u>ex</u> : Tuberculose, Botulisme...)
FMGDS	Indemnisation en cas de foyer de Besnoitiose

Pour bénéficier des actions du GDS, les éleveurs (hors nouveaux installés et adhérents équins) doivent avoir une antériorité d'adhésion d'au moins deux ans.



Sophie THULLIEZ

1 Eleveur allaitant et ovin
Coigneux



Jean-François BERNARD

2 Eleveur allaitant, engraisseur et ovins
Long



Luc MAREST

3 Eleveur allaitant, engraisseur
Offignies



Olivier PARCY

4 Eleveur allaitant
Fontaine sur Somme



Benoît DRUART

5 Eleveur laitier
Lor



Pascal BERLY

6 Eleveur allaitant
Morlancourt



Frédéric TERRIER

8 Eleveur laitier
Le Quesnel



Gaëtan BOUTIN

10 Eleveur laitier
Quend



David DEMARCY

12 Eleveur laitier
Mureaumont



Christophe DE BRUYNE

14 Eleveur allaitant
Fournival



Hélène DESPLANCKE

15 Eleveur allaitant
St Maur



Jean-François MORVILLER

16 Eleveur allaitant
Nouard le Franc



Etienne DECHERF

17 Eleveur allaitant et volailles
Achy



Olivier THOMAS

18 Eleveur allaitant
Sempigny



Ingrid LEGRAND

7 Eleveur laitier
Fesmy le Sart



Emilie FOUAN

9 Eleveur laitier, allaitant et ovins
Mondrepuis



Alexis LEVEAUX

11 Eleveur laitier
Prémont




Laurent FORTRIE

13 Eleveur laitier
Dorengt



Hervé BRAIDY

19 Eleveur laitier et allaitant
Landouzy la Cour



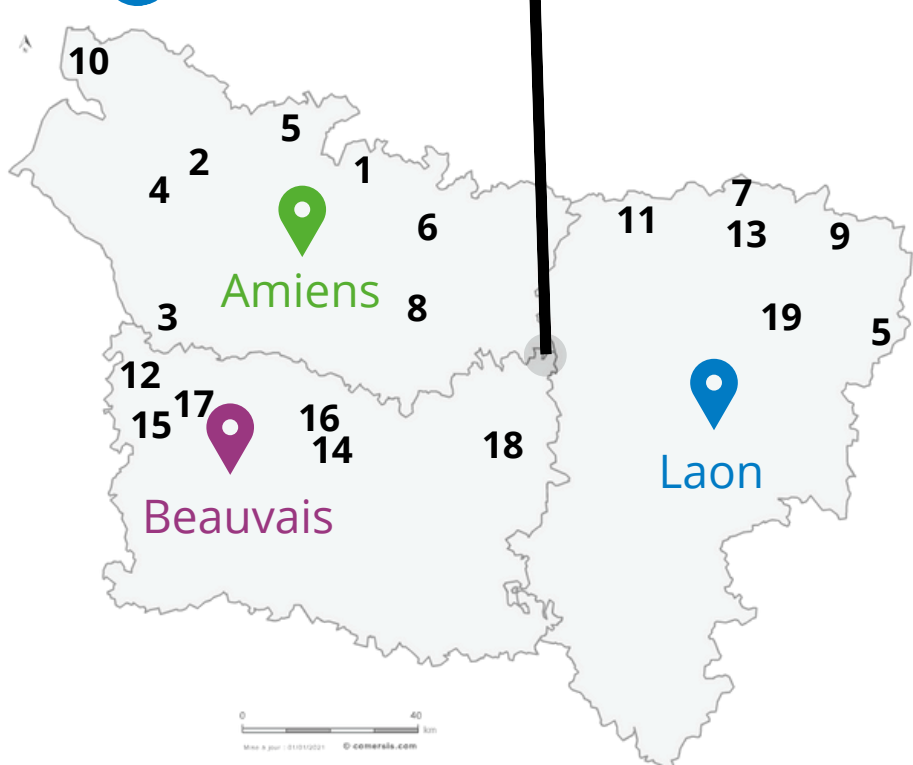
GDS Picardie
L'action sanitaire ensemble

Bureau

12 *Président* : David DEMARCY (60)

Vice-présidents :

- 5** Territoire Aisne : Benoît DRUART (02)
- 18** Territoire Oise : Olivier THOMAS (60)
- 1** Territoire Somme : Sophie THULLIEZ (80)
- 8** *Secrétaire* : Frédéric TERRIER (80)
- 9** *Trésorier* : Emilie FOUAN (02)



Christophe DE BRUYNE

14 Eleveur allaitant
Fournival



Hélène DESPLANCKE

15 Eleveur allaitant
St Maur



Jean-François MORVILLER

16 Eleveur allaitant
Nouard le Franc



Etienne DECHERF

17 Eleveur allaitant et volailles
Achy



Olivier THOMAS

18 Eleveur allaitant
Sempigny



Hervé BRAIDY

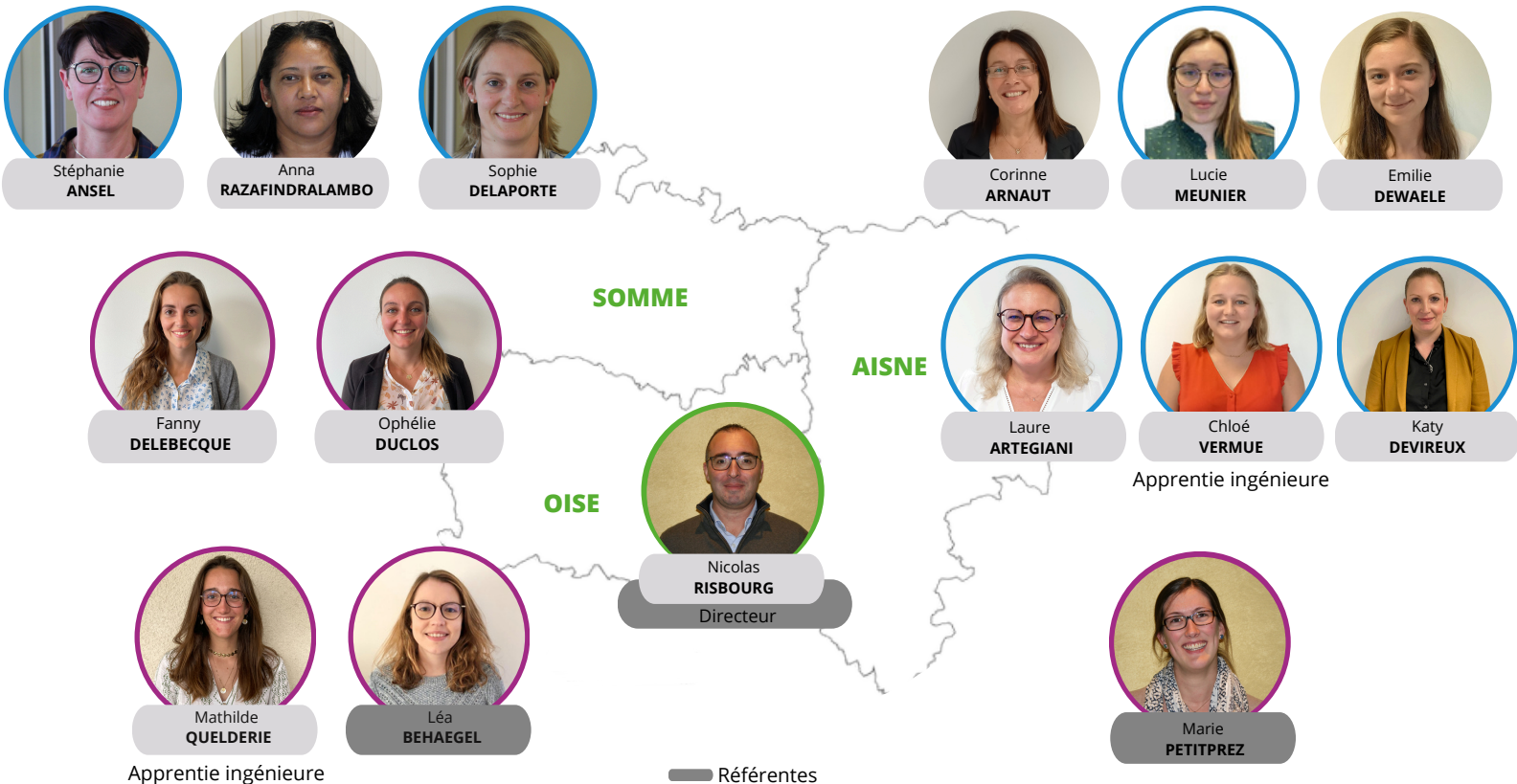
19 Eleveur laitier et allaitant
Landouzy la Cour

Une équipe à votre service



L'équipe de votre GDS est à vos côtés pour vous accompagner au quotidien pour vos besoins relatifs :

- Au suivi des prophylaxies, aux contrôles aux mouvements, à l'IBR.
- A la BVD, la paratuberculose, la besnoitiose, aux maladies abortives...



Site de la Somme



19 Bis rue Alexandre
Dumas
80096 AMIENS CEDEX 3

Site de l'Oise



Rue Frère Gagne
BP 40463
60021 BEAUVAIS CEDEX

Site de l'Aisne



Zone d'activité du
Griffon
CS 10685
02007 BARENTON-
BUGNY CEDEX



03 23 22 50 92



gdspicardie@reseaugds.com



www.gdshautsdefrance.fr

Les conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme soutiennent les éleveurs de leur territoire par une convention avec le GDS pour la lutte contre certaines maladies.

